



**CONSEIL DES COMMISSAIRES
COUNCIL OF COMMISSIONERS**

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance extraordinaire du Conseil des commissaires est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le **mardi 3 mai 2022 à 20 h 30** au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**.

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration du Conseil des commissaires
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions (30 minutes)
5. Résolutions
 - 5.1 Adoption de la structure administrative 2022-2023
 - 5.2 Adoption des calendriers scolaires 2022-2023 pour la formation générale adulte et la formation professionnelle
6. Période de questions (20 minutes)
7. Clôture de séance
8. Date de la prochaine session ordinaire du Conseil : le mardi 24 mai à 19 h 30

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 29 avril 2022

John McLaren, secrétaire général